



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL

à l'appui d'une demande de crédit d'étude de CHF 200'000.- TTC
pour le réaménagement du Musée d'histoire et
la création d'une liaison souterraine avec le MIH

(du 24 février 2005)

AU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. Introduction

Le but de ce crédit est de mener à bien les études techniques, architecturales et muséographiques qui permettront ensuite la réalisation d'une offre culturelle renouvelée, résultant d'un lien thématique et physique à créer entre le Musée d'histoire et le Musée international d'horlogerie.

Cette dernière institution gardera pour vocation de mettre en valeur les aspects universels de l'histoire de la mesure du temps. Le Musée d'histoire remplira sa mission locale et régionale dans un bâtiment mieux équipé pour assurer le confort des visiteurs et la conservation des collections. Sa muséographie totalement renouvelée s'inspirera des « centres d'interprétation de la vie urbaine », (cf. Annexe p. 16 et 17) pour informer le public sur le passé et le présent de La Chaux-de-Fonds - cité horlogère, sans toutefois limiter son approche à cette seule thématique.

Ainsi, la création d'une liaison souterraine entre les deux institutions matérialisera une véritable synergie entre un musée centré sur les aspects scientifiques, techniques, artistiques et philosophiques de la mesure du temps et un musée qui mettra au cœur de sa présentation les hommes et les femmes qui ont fait l'horlogerie d'ici et façonné la ville d'aujourd'hui.

Cette liaison permettra également une amélioration et une rationalisation des fonctions d'accueil (vente des billets, boutique des musées, vestiaires, WC pour les handicapés) qui seront centralisées dans le hall agrandi du MIH. Cette nouvelle organisation permettra de réaliser la transformation du Musée d'histoire sans engagement de personnel supplémentaire.

La Confédération a récemment retenu l'urbanisme du XIXe siècle des deux villes des Montagnes pour une inscription à l'inventaire du Patrimoine mondial de l'humanité. Cette perspective de reconnaissance internationale d'un site urbain lié à l'essor de l'horlogerie implique que la région conçoive une part de son offre culturelle en tenant compte de cette nouvelle donnée. Le projet du Musée international d'horlogerie et du Musée d'histoire, tel qu'il est exposé ci-dessous, prend tout son sens dans ce cadre.

Le présent rapport comporte deux parties : la première est constituée par la demande de crédit d'étude proprement dite et la seconde, conçue comme une annexe, informe votre conseil sur les études menées dans le cadre de «Un parc – Trois musées» pour lesquelles vous avez octroyé un crédit d'étude de Fr. 150'000.- le 23 septembre 2003.

Le contenu de ce rapport a été examiné et accepté par le groupe de travail paritaire qui réunit des représentants du MIH et du Musée d'histoire. La Commission du MIH a également été informée du projet.

Dans sa séance du 15 février 2005, la Commission du Musée d'histoire a accepté le présent rapport par six voix et une abstention.

2. Décisions des autorités sur la suite à donner aux études menées dans le cadre de «Un parc – Trois musées»

Au début de cette législature, le Conseil communal a examiné la suite à donner à l'ensemble de ces études en tenant compte des ressources financières de la Ville. Il a décidé de ne pas réaliser d'emblée l'ensemble des propositions contenues dans les rapports. Il a différé la réalisation du concours portant sur le réaménagement du parc ainsi que les aménagements urbains (cf. Annexe p. 13 et 14). Il a renoncé à établir une liaison souterraine entre le MIH et le Musée des beaux-arts pour des motifs architecturaux et techniques. Il attend cependant que ces trois institutions adoptent une politique concertée en ce qui concerne les horaires d'ouverture, un billet commun et une programmation qui mette l'accent sur la complémentarité de ce pôle culturel. Pour ce qui concerne les postes de chargé de communication et celui de délégué pédagogique (cf. Annexe p. 15), le Conseil communal donnera la priorité au renforcement des liens avec les écoles et fera prochainement une proposition aux musées de la ville dans ce sens.

Suivant l'une des recommandations émises en 2003 par le groupe de travail «Un parc – Trois musées» et par les études de Museum Développement, le Conseil communal a décidé de donner la priorité à une transformation du Musée d'histoire orientée vers la création d'un pôle muséographique cohérent avec le MIH.

La commission du Musée d'histoire – qui a été associée très étroitement à toutes les phases d'étude – a été unanime à soutenir cette option. A la demande de la directrice des Affaires culturelles, la conservatrice fera des propositions sur la conception du programme muséographique de la collection permanente afin d'éviter l'attribution d'un mandat supplémentaire. La Commission du Musée d'histoire participera à cette élaboration.

Ce programme n'est pas encore achevé mais deux priorités sont d'ores et déjà fixées. La première vise à faire des quatre caves, près desquelles le public venant du MIH débouchera, une interface thématique entre les deux institutions. Des sujets historiques à fortes composantes horlogères y seront traités. La seconde priorité est d'offrir aux visiteurs un balayage chronologique suffisamment large pour leur permettre de comprendre La Chaux-de-Fonds d'aujourd'hui grâce à une relation passé-présent bien structurée.

Un collaborateur du Service d'urbanisme, l'architecte du Patrimoine, sera associé à la réflexion sur le programme muséographique du Musée d'histoire afin que la nouvelle collection permanente offre une place privilégiée à cette thématique.

L'orientation retenue implique une collaboration renforcée avec le Musée international d'horlogerie. Pour le moment, elle a pris la forme d'un groupe de travail paritaire qui siège sous la présidence de la directrice des Affaires culturelles et en présence du délégué culturel. Ce groupe étudie les questions liées à la liaison souterraine, aux collections permanentes et à la mise en place d'un billet commun afin de rendre leurs liens perceptibles par les visiteurs.

Aujourd'hui, les deux institutions sont distinctes par leur muséographie, les savoirs qu'elles mettent en oeuvre, leur histoire. La question, pertinente, d'une gestion administrative unifiée a été évoquée. Cette perspective n'est pas écartée et sera reprise ultérieurement. La collaboration actuelle autour de ce dossier commun permettra d'expérimenter concrètement une gestion concertée et nourrira la réflexion au moment où cette question sera réexaminée.

Que ce soit dans le cadre de ce groupe de travail ou dans l'avancement du projet qui concerne plus particulièrement le Musée d'histoire, il est prévu d'associer le Service de l'intendance des bâtiments, le Service de l'urbanisme et la Police du feu et des constructions.

Pour ce qui concerne l'agrandissement du hall d'entrée du MIH, M. Georges-Jacques Haefeli, architecte associé à la construction de ce musée, sera consulté afin que le projet reste fidèle aux orientations des concepteurs.

3. De la villa Sandoz au Musée d'histoire

Lorsqu'il souhaite faire édifier sa villa, en 1848, le négociant Edouard Sandoz choisit un chésal situé aux abords immédiats du centre de la localité. Les vastes dimensions de ce bien fonds lui permettent de placer la villa, conçue par l'architecte neuchâtelois de Meuron, au centre d'un vaste jardin soigneusement dessiné. Ils resteront la propriété des descendants d'Edouard Sandoz jusqu'en 1921. La villa et son parc sont alors acquis par la Ville qui souhaite leur donner une destination publique.

Le Musée d'histoire date de la seconde moitié du 19^{ème} siècle. Avec le musée de peinture et celui de sciences naturelles, il occupe des locaux dans le Collège industriel où se trouvent aujourd'hui la Bibliothèque de la Ville et le centre Numa-Droz. Il regroupe des collections de toutes sortes : ethnographie, numismatique, armes, mobilier, objets témoins de l'histoire régionale.

En 1923, les collections d'histoire régionale et celles du médaillier sont installées dans l'ancienne villa Sandoz. Le Musée d'histoire subit ensuite peu de transformations : réaménagement du rez-de-chaussée et du premier étage, en 1964-65, et aménagement d'une salle d'exposition dans les combles en 1974.

4. La transformation du Musée d'histoire : un projet en attente depuis 17 ans

La réflexion que mènent la conservatrice et la commission du Musée d'histoire quant à l'avenir de l'institution remonte à plus de 17 ans. Les premiers projets incluaient déjà une liaison souterraine avec le MIH. Ces travaux, pourtant indispensables, ont jusqu'ici été différés notamment pour des raisons financières.

La réflexion des muséographes a montré que l'élément fédérateur des trois musées est l'histoire. Celle-ci permet de retracer et de comprendre le développement de l'horlogerie. Elle met également en lumière les conséquences économiques, sociales et politiques de ce secteur industriel dominant pour la ville et la région. Que ce soit à titre collectif ou individuel, le patronat horloger a joué un rôle de mécène pour les artistes d'ici.

Cette action a été particulièrement manifeste dans l'éclosion de l'Art nouveau autour de Charles L'Eplattenier, dans la période chaux-de-fonnière de Charles-Edouard Jeanneret et, plus simplement, dans la construction du Musée des beaux-arts.

Il existe cependant un écart considérable entre le rôle prépondérant attribué à l'histoire comme élément de liaison entre les trois musées et la qualité de l'offre muséographique de l'institution censée la mettre en valeur. Celle-ci est aujourd'hui non seulement le maillon faible du complexe du parc des Musées mais, plus largement, des institutions culturelles de la ville.

Les collections du Musée d'histoire sont réunies par catégories : estampes, armes, numismatique. Si elle est compréhensible pour les spécialistes, cette présentation est d'un accès difficile pour le public et elle ne rend pas compte des caractères spécifiques de l'histoire de La Chaux-de-Fonds. Dès lors, la visite de l'institution se révèle peu intéressante car cette muséographie ne permet guère de distinguer le Musée d'histoire des nombreux autres musées d'histoire locale que compte notre pays.

La salle d'exposition du deuxième étage, outre les problèmes climatiques qu'elle pose, n'offre qu'une possibilité d'utilisation restreinte car toutes les vitrines qui s'y trouvent sont fixes. Aujourd'hui, les expositions temporaires constituent de petits événements soigneusement mis en scène qui doivent surprendre, interroger, pour capter l'intérêt des visiteurs.

Le Musée d'histoire est peu fréquenté en raison de sa muséographie qui ne correspond plus aux attentes du public. Aujourd'hui, dans le monde culturel et plus spécifiquement dans la sphère des musées, l'offre est vaste. La preuve est cependant faite que les institutions qui ont su se remettre en question et qui ont eu l'audace «de faire autrement» suscitent l'intérêt du public. La réflexion conduite ces dernières années a le mérite de proposer un plan d'action conséquent pour assurer au Musée d'histoire un avenir prometteur au service de la communauté et de son rayonnement.

5. Complémentarité avec les autres musées du canton

Si le Musée d'histoire réaménagé sera étroitement lié au Musée international d'horlogerie, il se veut aussi complémentaire d'autres musées d'histoire du canton et tout particulièrement ceux de Neuchâtel (Musée d'Art et d'Histoire) et du Locle (site des Moulins souterrains du Col-des-Roches). Le réaménagement du Musée d'histoire lui permettra d'assumer dans de bonnes conditions son rôle de musée d'histoire urbaine centré sur les 19^{ème} et 20^{ème} siècles, l'industrie horlogère et les liens de cette activité avec l'urbanisme, la vie économique, politique et sociale.

Dans le cadre de la mise en place du RUN, une réflexion est en cours sur les missions spécifiques qui seraient attribuées à chacun des musées des trois villes. Chaque institution développerait un domaine d'activité qui lui est propre et pour lequel ses collections, le bâtiment qu'elle occupe ou d'autres critères d'analyse la désigneraient particulièrement. Cette réorganisation permettra aux collectivités publiques de mieux cibler les efforts financiers qu'elles consentent pour les musées. Elle aura aussi pour but d'inciter les habitants du RUN à se déplacer dans le réseau urbain afin de visiter les institutions qui correspondent à leurs centres d'intérêt.

Parmi les visiteurs du MIH, nombreux sont ceux qui ne séjournent que brièvement dans la région. Pour répondre aux attentes des touristes de passage, le Musée d'histoire ne devrait pas se focaliser uniquement sur la ville mais montrer que les Montagnes neuchâteloises partagent des traits caractéristiques communs (prépondérance de l'horlogerie, urbanisme impliquant la combinaison de l'habitat et des lieux de production, prépondérance de la religion protestante, immigration).

6. Un travail pluridisciplinaire

L'étude de la transformation du Musée d'histoire et de la création de la liaison souterraine avec le MIH sera menée par une équipe pluridisciplinaire, placée sous la responsabilité de M. Pierre Minder, architecte. Elle comprendra un ingénieur civil, un spécialiste de la climatisation, un restaurateur d'art et un muséographe.

7. Estimation du coût des travaux

Dans son *Etude de faisabilité pour un réaménagement structurel du Musée d'histoire*, M. Minder évaluait la partie architecturale et technique des travaux à CHF 1'731'000.-. Le détail par secteur de coût se trouve en page 12 de l'annexe.

La réflexion menée dans le groupe de travail MH-MIH a conduit à augmenter les dimensions de l'espace affecté à la liaison souterraine et aux services communs (billetterie, stand de vente, vestiaires) afin que cet espace d'accueil offre une ambiance conviviale, chaleureuse, qui incite à la visite des deux institutions. Partant de ce nouvel espace, un ascenseur desservira tous les niveaux du Musée d'histoire rendant l'institution accessible aux handicapés. Pour tenir compte de cette modification, l'architecte a porté l'évaluation à CHF 2 millions sans inclure la muséographie, car le contenu de l'exposition permanente n'est pas encore complètement défini. L'une des finalités du crédit d'étude sera de préciser les coûts de tous les aspects du projet.

Si nous vous demandons aujourd'hui un crédit d'étude et non pas un crédit de construction c'est que l'étude préliminaire de M. Minder avait été conçue dans la perspective d'un fonctionnement du Musée d'histoire distinct du MIH sur le plan des services au public et de la thématique.

L'ascenseur étudié ne descendait que jusqu'au niveau des caves du Musée d'histoire et non pas au niveau du hall d'entrée du MIH. La liaison entre les deux musées était un cordon ombilical, qui permettait aux visiteurs de circuler à pied sec entre les deux institutions. Au cours des réflexions menées avec le MIH, il est apparu que l'espace affecté à cette liaison devait prendre plus d'ampleur pour accueillir des services communs, concentrés à l'entrée du MIH, qui jouera aussi le rôle d'accès pour le Musée d'histoire. Si l'on veut véritablement offrir un accès facile au Musée d'histoire aux parents de jeunes enfants, aux personnes âgées et aux handicapés, il est indispensable de prolonger le trajet de l'ascenseur vers le bas. Cette intervention nécessite une étude technique complémentaire. Sans parler de la muséographie du Musée d'histoire qui doit être entièrement repensée sur la base du programme établi par l'institution.

8. Proposition de planification

- o Mars 2005 : octroi d'un crédit d'étude de CHF 200'000.- en vue de la réhabilitation du Musée d'histoire et de la création d'une liaison souterraine avec le MIH
- o Janvier 2006 : achèvement du projet et présentation d'une demande de crédit de construction au Conseil général
- o Printemps – automne 2006 : projet d'exécution, soumissions des travaux, préparation du déménagement des collections
- o Automne 2006 : fermeture de l'exposition temporaire « La carte postale Art nouveau en Suisse », déménagement des collections et début des travaux
- o Printemps 2007 : début de l'installation des équipements muséographiques
- o Eté 2007 : installation des collections
- o Automne 2007 : inauguration du musée réaménagé.

9. Un partenaire pour la recherche de fonds privés : la Société des amis du Musée d'histoire

Tout comme le Conseil communal, la conservatrice et la commission sont conscientes que la réhabilitation du Musée d'histoire constituera une lourde charge financière pour la Ville. Elles n'entendent pas que cet investissement soit entièrement de nature publique. Elles peuvent compter sur un partenaire engagé : la Société des amis du Musée d'histoire (SAMH).

Depuis sa création en 2000, la Société s'est donné pour but d'accroître le rayonnement du Musée d'histoire par les nombreuses activités qu'elle organise et par les cotisations qu'elle reçoit de ses membres, qui sont près de 300 aujourd'hui. En cas de réalisation de ce projet, la SAMH s'engage, d'entente avec les organes du Musée d'histoire, à entreprendre une campagne de récolte de fonds privés et à verser une contribution qui proviendra de ses propres ressources.

10. En guise de conclusion : Le Musée d'histoire, un partenaire pour la mise en valeur d'un patrimoine urbanistique, industriel et artistique en voie de reconnaissance internationale

L'engagement financier très substantiel de la Ville pour permettre la réalisation des nombreux projets de manifestations qui jalonnent l'Année Art nouveau 2005-2006 est le signe d'une reconnaissance par les autorités de l'intérêt national et international que présentent le milieu formateur de Charles-Edouard Jeanneret et les premières réalisations architecturales du futur Le Corbusier. Cette volonté politique d'associer plus étroitement le nom de Le Corbusier à celui de sa ville natale entrera en synergie avec les efforts conduits par l'Association Maison blanche pour acquérir, étudier et restaurer l'édifice que le jeune architecte construisit pour ses parents. L'automne prochain, la réouverture de cette villa sera un nouvel atout pour la région.

Les deux villes des Montagnes neuchâteloises viennent d'être retenues par la Confédération pour être proposées au patrimoine de l'humanité de l'UNESCO. Cette décision est la reconnaissance de la qualité des ensembles urbains du 19^{ème} siècle que constituent ces cités horlogères. Elle consacre des années d'efforts publics et privés visant à l'inventaire, à la conservation, à la restauration et à la mise en valeur de ce patrimoine.

Le Musée international d'horlogerie n'abandonnera pas sa vision universelle de l'histoire de la mesure du temps. Cependant, sa visite et celle du Musée d'histoire devraient permettre de répondre à la question « Pourquoi l'horlogerie s'est-elle développée si intensément dans les Montagnes neuchâteloises ? » et apporter les éléments de connaissance qui faciliteront ensuite la visite de l'espace urbain.

Pour poursuivre ce processus de mise en valeur patrimoniale, la Ville ne peut que se doter d'un Musée d'histoire totalement réhabilité. Cet outil culturel, pédagogique et touristique performant aura pour vocation de rendre compréhensibles à un large public le passé et le présent d'une cité et d'une région, ainsi que leurs spécificités. Le projet n'a pas été conçu dans le simple but de revitaliser cette institution mais de créer une synergie avec le « musée phare » de la ville afin d'offrir une meilleure mise en valeur de l'horlogerie et de l'histoire, sujets qui suscitent l'intérêt loin à la ronde.

Au vu des éléments ci-dessus, nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir accepter l'arrêté ci-après.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente: Le Chancelier:
Claudine Stähli-Wolf Sylvain Jaquenoud

LE CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Vu un rapport du Conseil communal,

arrête :

Article premier : Un crédit de CHF 200'000.- TTC est accordé au Conseil communal pour le crédit d'étude pour le réaménagement du Musée d'histoire et la création d'une liaison souterraine avec le MIH

Article 2.- Le Conseil communal est autorisé à se procurer, éventuellement par la voie de l'emprunt, les moyens nécessaires à l'exécution du présent arrêté.

Article 3.- Les dépenses seront amorties au taux de 25%.

Article 4.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté après les formalités légales.

Annexe :

Bilan des études menées dans le cadre de « Un parc – Trois musées »

A. Introduction

Le 23 septembre 2003, le Conseil général acceptait un *Rapport d'information sur la réflexion liée à « Un parc – Trois musées » et relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 150'000.- concernant le projet « Un parc – Trois musées »*.

Suite à cette décision, quatre mandats furent attribués. Les deux premiers ont été confiés à M. Pierre Minder, architecte. Il s'agissait d'une part d'une étude de faisabilité technique pour le réaménagement du Musée d'histoire et, d'autre part, d'une réflexion architecturale et urbanistique sur les trois musées, le parc et la rue qui les borde. Le troisième mandat a permis d'étudier le complexe «Un parc – Trois musées» sous l'angle muséologique. Il a été attribuée à Museum Développement, M. Michel Etter et Mme Johanne Blanchet.

Une des conclusions du rapport de Museum Développement - la transformation du Musée d'histoire en centre d'interprétation de la vie urbaine – a incité la commission du musée et la direction des Affaires culturelles à confier un mandat complémentaire à ce bureau pour étudier ce qu'une telle transformation impliquerait pour l'institution.

Les résultats de ces quatre études figurent dans les rapports suivants :

- Pierre Minder, *Etude de faisabilité pour un réaménagement structurel du Musée d'histoire*, avril 2004
- Pierre Minder, *Un parc- Trois musées, Etude de faisabilité pour un concours de projet*, avril 2004
- Museum Développement, *Projet Un parc – Trois musées : stratégies de développement*, avril 2004
- Museum Développement, *Le Musée d'histoire comme centre d'interprétation de la vie urbaine : étude d'intentions*, septembre 2004.

B. Etude de faisabilité pour un réaménagement structurel du Musée d'histoire

L'architecte devait répondre à des questions qui préoccupent la commission et la conservatrice depuis longtemps : l'accès au bâtiment et les déplacements verticaux à l'intérieur de celui-ci pour les personnes âgées et les handicapés ainsi que le climat des salles d'exposition. Les solutions proposées devaient à la fois améliorer le confort des visiteurs et les conditions de conservation des collections. Le mandat portait aussi sur l'aménagement de salles d'exposition supplémentaires dans quatre des caves du musée et le percement d'une liaison souterraine vers le Musée international d'horlogerie.

A l'issue de son étude, M. Minder conclut à la possibilité de réaliser ces améliorations. Il propose **l'installation d'un ascenseur** qui desservirait les quatre niveaux d'exposition (caves comprises) dans la zone de l'escalier de service du musée, un secteur qui a déjà subi diverses transformations. Cette solution présente l'avantage de préserver la cage d'escalier principale et la verrière qui la recouvre. Elle évite également de porter atteinte à l'intégrité de l'enveloppe extérieure et à la toiture en installant un ascenseur en façade.

Pour l'analyse du **climat du musée**, l'architecte s'est assuré les services de la maison Planair. Ils sont unanimes pour confirmer que le climat des salles d'exposition, notamment celui de la salle du 2^{ème} étage, serait notablement amélioré en renforçant le rôle de ventilateur naturel joué par la cage d'escalier sans recourir à l'installation d'une climatisation.

Les **caves** pourraient remplir leur nouveau rôle de **salles d'expositions** sans transformations lourdes. Celles situées à l'ouest et au sud bénéficient déjà d'un climat correct grâce à l'isolation constituée par les murs du MIH qui les entourent. Le climat des autres caves serait assaini par un drainage effectué le long des façades nord et est du bâtiment. Signalons que si le réaménagement du musée ne devait pas être réalisé, ces travaux devraient de toute manière être entrepris pour assainir le climat des caves, même si celles-ci n'étaient pas transformées en salles d'expositions temporaires. En effet, malgré la pose d'une peinture hydrofuge déjà réalisée sur les murs intérieurs des caves des zones nord et est, le taux d'humidité relative dépasse le plus souvent 70 %, rendant toute utilisation muséale de ces locaux impossible.

Ces travaux de drainage pourraient être faits simultanément avec le percement de la **liaison souterraine entre le Musée d'histoire et le MIH**. Dans sa proposition, M. Minder renonce à percer la partie du mur du MIH où le béton n'avait pas été armé par les concepteurs du musée, laissant ainsi la possibilité d'établir, dans le futur, une relation directe entre les deux institutions. Si la liaison était percée à cet emplacement « historique » elle relierait la cave nord-ouest du Musée d'histoire à un étroit couloir technique, situé à l'arrière du stand de vente du MIH.

M. Minder propose un tracé passant sous le perron du Musée d'histoire – sans toucher le superbe hêtre pleureur placé à l'arrière du Monument aux morts - puis obliquant vers la gauche pour aboutir dans le mur situé au fond de la zone des vestiaires du MIH. Ce choix présente l'avantage de déboucher dans une zone de services et de ne pas toucher aux espaces d'exposition. La différence de niveau entre les caves du Musée d'histoire et l'entrée du MIH est de 2,67 m. L'importance de ce dénivelé exclut qu'une rampe puisse être aménagée. Il faudra prévoir un escalier et/ou un moyen d'élévation mécanique.

L'un des avantages de la liaison souterraine est qu'elle doterait enfin le Musée d'histoire d'un **accès utilisable par les handicapés**. Cette facilité permettrait de renoncer à transformer de manière très conséquente le perron de l'entrée principale du musée par l'adjonction d'une très longue rampe qui permette de franchir la hauteur de sept marches.

M. Minder a évalué ainsi les coûts de chacun des secteurs d'intervention :

• Zone ascenseur Sanitaires / Bureau / Equipements communs	CHF 390'000.-
• Zone centrale Escalier principal / Verrière	CHF 96'000.-
• Zone aménagement d'expositions sous-sol	CHF 220'000.-
• Zone d'expositions 2 ^{ème} étage Réaménagement et travaux dans les combles	CHF 270'000.-
• Liaison souterraine MH-MIH Drainages, canalisations	CHF 180'000.-
• Le Toit des Musées Cheminement, accès, terrasse	CHF 45'000.-
• Honoraires des mandataires	CHF 340'000.-
• Frais secondaires	CHF 190'000.-
• Divers et réserve	
	<hr/>
Montant total :	CHF 1'731'000.-

Si des motifs d'économie nous y obligeaient, nous pourrions renoncer à l'aménagement du Toit des Musées. Cet aménagement permettrait aux visiteurs de parcourir tous les niveaux du bâtiment et de découvrir l'immeuble dans lequel ils ont pénétré par le sous-sol, donc sans en voir l'extérieur. La terrasse offrirait aussi une vue inédite sur le parc et une partie de la ville (en hiver).

C. « Un parc – Trois musées »

Les deux études dont traite ce chapitre ont été conduites par un groupe de travail composé des conservateurs du Musée des beaux-arts et du Musée d'histoire, de la direction du Musée international d'horlogerie, du délégué culturel, de l'architecte communal, de M. Michel Etter et de Mme Johanne Blanchet de Museum Développement, et de M. Pierre Minder, architecte.

C.1. Etude de faisabilité architecturale et urbanistique pour un concours de projet

M. Minder relève tout d'abord **les caractéristiques et les qualités de chaque bâtiment** au point de vue architectural et urbanistique. Il souligne que la diversité de styles de ces objets ne nuit à aucun d'entre eux car la distance appropriée qui les sépare permet une mise en valeur individuelle des édifices dans une sorte de respect mutuel.

La question **des liaisons souterraines entre les trois musées** fait également l'objet d'un examen approfondi. Si la liaison entre le MIH et le Musée d'histoire est possible (voir II.1.), M. Minder exclut une liaison MIH-MBA en raison de la différence de niveau des deux entrées et de la difficulté de faire aboutir un passage dans le hall du MBA en raison des mosaïques qui le décorent.

L'arrivée dans ce musée ne pourrait se faire que latéralement, dans la petite zone des vestiaires, ou en se raccordant sur l'entrée elle-même. Une relation physique entre le Musée d'histoire et le MBA est également écartée.

En ce qui concerne **la construction d'un quatrième bâtiment de services à usage commun**, l'architecte se montre réservé. Il signale la difficulté de trouver un emplacement qui soit suffisamment proche des trois musées sans restreindre l'espace nécessaire au respect de leur architecture. Il ne voit qu'un seul élément en faveur de la construction de ce nouvel élément : ce choix obligerait à repenser immédiatement la structure de l'ensemble du parc en raison de l'impact du nouvel édifice sur cet espace vert.

Le rapport retrace également **l'évolution du parc**, du jardin privé de la villa Sandoz à l'actuel espace résiduel délimité par les musées des beaux-arts et d'horlogerie. Du côté nord, le parc est un obstacle à la vision de deux institutions. Le mur de soutènement masque l'entrée du MIH. Si cette dissimulation a été voulue par les concepteurs du bâtiment, sans doute pour accentuer l'effet de « caverne aux trésors » du MIH, elle rend difficile l'orientation des visiteurs à la recherche d'un signe monumental immédiatement présent en bordure de la rue des Musées. Alors qu'à l'origine le parc devait préserver l'intimité des propriétaires de la villa, il dissimule aujourd'hui le Musée d'histoire. La position centrale de l'édifice, qui s'explique historiquement, lui est actuellement défavorable car il est situé en retrait par rapport à la rue des Musées, sa principale voie d'accès.

La structure et l'aménagement actuels du parc n'invitent pas les visiteurs qui se trouvent à ses abords à s'y engager. Seuls les habitants des quartiers voisins l'utilisent comme une liaison vers le centre-ville dans le sens nord-sud et est-ouest.

Il faut redéfinir cet espace qui n'est plus que l'entre-deux des musées. La réponse à cette problématique est d'ordre paysager, architectural et urbanistique, donc culturel.

Seul le Musée des beaux-arts est clairement visible de la rue et fait office de « vitrine » du complexe culturel. **L'urbanisme de la rue des Musées** devrait être repensé sur son tracé à la hauteur des musées, voire sur une distance plus longue, pour rendre plus aisément identifiables les trois institutions. A part le Musée des beaux-arts dont l'entrée couronne une perspective, la vision sur les autres musées ne bénéficie que du recul que lui offre la largeur de la rue des Musées. Il faut aussi trouver le moyen de manifester l'existence de ce complexe culturel par un signe fort à placer le long de l'avenue Léopold-Robert, notamment au carrefour de la rue du Casino. Ce pôle muséographique devrait être intégré à **un axe culturel nord-sud** qui relierait Beau-Site à la Maison blanche.

Comme l'indique son titre, le rapport de M. Minder contient tous les éléments nécessaires à l'élaboration du **règlement d'un concours** destiné à des équipes pluridisciplinaires réunissant urbanistes, architectes, paysagistes et, éventuellement des designers.

C.2. Etude muséologique

Deux questions ont d'emblée été laissées de côté : la mise en place éventuelle d'un organisme de gestion institutionnelle commune et la création d'un pool de personnel opérant dans les trois musées (accueil, caisse et surveillance). Ces sujets ont paru relever de discussions à mener tout d'abord entre les responsables des trois institutions, puis avec la direction des Affaires culturelles.

Dans ses recommandations générales, Museum Développement souligne les éléments suivants :

- Le projet « Un parc – Trois musées » doit être intégré dans une réflexion globale sur le développement de la ville. Il touche à des valeurs identitaires propres à la collectivité chaux-de-fonnière : l'art, l'histoire, l'horlogerie, l'architecture, domaines qui témoignent de son développement économique et culturel.
- Le parc des musées, dans sa nouvelle conception devrait devenir lui aussi un élément de l'offre culturelle de La Chaux-de-Fonds. Un programme événementiel spécifique pour le parc devrait être établi. Cette offre culturelle bénéficierait de l'impact de sa localisation originale, à la fois verte et urbaine.

Les recommandations pratiques de Museum Développement sont les suivantes :

- Etudier un programme muséologique pour le Musée d'histoire

La rénovation du Musée d'histoire est un des aspects névralgiques du projet. Les mandataires recommandent que son réaménagement ne commence pas sans qu'un véritable programme muséologique soit établi et proposent une transformation en centre d'interprétation de la vie urbaine.

- La mise en place d'un « fil rouge » thématique commun aux trois musées est écartée car elle suppose des modifications trop importantes dans chacune des collections permanentes. La diversité thématique et esthétique de ces trois collections rend extrêmement difficile la mise en place d'un « fil rouge » qui, pour les visiteurs, soit à la fois d'un contenu scientifique aisément compréhensible et d'une forme clairement identifiable. La réflexion montre que l'élément fédérateur des trois musées est l'histoire. Par conséquent, il est préférable de mettre l'accent sur un réaménagement du Musée d'histoire pour lui permettre de remplir pleinement son rôle.
- Mettre en chantier le projet d'aménagement du parc, élément central du nouveau concept « Un parc – Trois musées ». La formulation d'un règlement de concours reposant sur les études muséographique, architecturale et urbanistique en constituerait une première étape.
- Mieux connaître le public des trois musées
- Définir la fonction de « locomotive » du Musée international d'horlogerie

- Renforcer l'équipe des Affaires culturelles dans le domaine des activités pédagogiques et de la communication. Le public susceptible du plus fort accroissement dans les prochaines années est le milieu scolaire. La mise en place d'un poste de responsable de l'animation des musées, destiné en particulier à développer l'offre proposée aux écoles permettrait d'accroître la fréquentation dans les prochaines années. La mise en place du second poste vise elle aussi à augmenter la fréquentation, en développant notamment les relations publiques, l'accueil des groupes et l'organisation de petits événements dans les musées et dans le parc.

D. Rapport complémentaire : Le Musée d'histoire comme centre d'interprétation de la vie urbaine : étude d'intentions

Après avoir pris connaissance de l'ensemble de ces rapports, la directrice des Affaires culturelles et la commission du Musée d'histoire ont souhaité mieux connaître les enjeux que représentaient pour l'institution une éventuelle transformation en centre d'interprétation de la vie urbaine. Avant la fin de la législature précédente, un mandat d'étude complémentaire a donc été confié à Museum Développement. Il comportait deux volets : une présentation des centres d'interprétation de la vie urbaine (les raisons de leur création, les concepts qui guident leurs activités, les moyens nécessaires à leur action, divers exemples canadiens et européens). Outre que Museum Développement avait déjà conduit l'étude muséographique générale sur « Un parc – Trois musées », un autre argument était favorable au choix de ce bureau pour le mandat complémentaire. Sa collaboratrice, Mme Johanne Blanchet, a été associée aux activités du Musée de la civilisation de Québec, qui fait figure de pionnier parmi ce type d'institution.

D.1. Les centres d'interprétation

Amorcé au début des années 50 dans les parcs nationaux américains, le mouvement de l'interprétation s'est ensuite étendu à travers le monde anglo-saxon. Il touche aujourd'hui tous les pays d'Europe.

L'interprétation marque un véritable tournant dans l'histoire des musées. Elle privilégie le sujet ou le thème plutôt que l'objet de musée. Ce dernier, considéré comme un témoin du passé, n'est plus le seul centre de l'attention. On préfère utiliser la notion de patrimoine qui correspond à la somme de tout ce qui mérite d'être conservé et interprété : faits et gestes, savoirs et savoirs-faire, archives et collections.

Depuis la fin des années 70, ce mouvement propose de nouvelles méthodes de présentation axées sur la notion d'expérience de visite. Les visiteurs explorent l'esprit d'un lieu chargé d'histoire, les connaissances et les savoirs qu'il peut leur procurer ou la matière à réflexion qui s'en dégage. L'interprétation met alors le public face à des questionnements, des hypothèses et de nouvelles perceptions de l'histoire.

D.2 Propositions pour le Musée d'histoire

S'il ne troquera pas son nom contre celui de centre d'interprétation de la vie urbaine, le Musée d'histoire élargira son champ thématique jusqu'à l'époque actuelle afin de permettre aux visiteurs de comprendre La Chaux-de-Fonds d'aujourd'hui grâce à son histoire. Même si elle constituera un tout cohérent, la visite du musée trouvera des prolongements utiles dans la cité grâce notamment aux itinéraires *Bon pied, bon œil*, à ceux qui pourraient être mis en place à l'occasion de l'année Art nouveau et à la visite occasionnelle de quelques éléments majeurs du patrimoine local comme le Théâtre, la Villa Turque et bientôt la Maison blanche, le Crématoire, la Synagogue, le Temple de la Loge maçonnique L'Amitié.

Aux collections du musée viendraient s'ajouter des documents issus des Archives communales encore trop méconnues, des enregistrements et des films choisis parmi les fonds du Département audiovisuel de la Bibliothèque de la Ville, des fonds généalogiques. Sur ce dernier point, signalons deux perspectives de collaboration intéressantes : l'une avec la Société neuchâteloise de généalogie dont les membres publient régulièrement des études sur des familles de la région dans un *Bulletin* trimestriel. L'autre concerne l'immigration italienne. Des bénévoles réalisent actuellement le dépouillement des archives de la Police des habitants. Leur travail permettra bientôt de répertorier les familles italiennes installées en ville entre le début du 19^{ème} siècle et 1914.

Museum Développement estime que le choix d'une option restreinte, qui verrait le Musée d'histoire réaménagé selon les principes de l'interprétation urbaine mais sans établir de liens tangibles avec le MIH, à la fois physiques et thématiques, serait contraire à l'esprit de « Un parc – Trois musées ».

Les liens tangibles proposés concernent les domaines suivants :

- **L'aménagement physique**

L'entrée des visiteurs se fait par le MIH sauf lors d'activités spécifiques au Musée d'histoire qui se déroulent en dehors des heures d'ouverture du MIH, comme les visites commentées et les vernissages. La billetterie, la boutique de musée et le vestiaire sont communs et situés au MIH. Une fois dans ce bâtiment, les visiteurs choisissent de parcourir l'une ou l'autre des institutions ou les deux. Une politique tarifaire avantageuse – incluant aussi le Musée des beaux-arts – les y incite.

Cet espace d'accueil et la liaison souterraine – accessibles aux handicapés – qui relie les deux institutions offrent une ambiance conviviale, chaleureuse, lumineuse. Elle donne le ton à la visite. Au Musée d'histoire, les améliorations techniques prévues sont réalisées.

- **La thématique**

La mission du Musée international d'horlogerie qui met en valeur la mesure du temps, de ses origines à nos jours, grâce à une collection unique et dans une perspective internationale, n'est pas modifiée. Le Musée d'histoire apporte un complément à cette thématique en mettant l'accent sur l'histoire de la ville, l'un des berceaux de l'horlogerie suisse. Il se concentre sur les interrelations entre la cité, son développement urbain, sa population, ses savoir-faire. Si le MIH présente des créations horlogères exceptionnelles, le Musée d'histoire permet, par l'éclairage qu'il donne de l'histoire de La Chaux-de-Fonds, d'approcher les hommes – ouvriers et

patrons - qui ont concouru à la fabrication de la montre. Ce regard élargi embrasse également l'histoire syndicale, politique et sociale de la ville.

La thématique abordée ne devrait pas se limiter à la seule histoire horlogère. L'histoire de l'immigration, celle des religions, par exemple, sont autant de sujets qui, d'hier à aujourd'hui, constituent également des traits caractéristiques passionnants de La Chaux-de-Fonds.

A la mission du MIH synthétisée par « L'homme et le temps » viendrait s'ajouter celle de l'institution voisine résumée par « L'histoire, une autre conception du temps ». Cette complémentarité de l'offre devrait intéresser une partie des visiteurs du MIH. La prudence ne nous permet cependant pas de dire quelle proportion d'entre eux auront la curiosité de s'intéresser aux deux musées.

- **L'organisation**

La conservatrice du Musée d'histoire et la direction du MIH gardent leur autonomie dans leur musée respectif.

- **La promotion**

La promotion des deux institutions peut se faire aussi bien individuellement qu'en commun. Chaque musée conservant ici aussi son identité et son autonomie. Cette synergie offre l'avantage de promouvoir un complexe muséal unique sur le thème de l'horlogerie et de la cité horlogère.